

L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

Au 1er trimestre 2024, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 65 000 TPE-PME d'Occitanie de notre échantillon est de 99,6, soit une diminution de 0,4% en valeur du chiffre d'affaires (CA) par rapport au 1er trimestre 2023. Il s'agit du second trimestre consécutif de baisse d'activité pour les entreprises de la région. Cette performance les place au 10e rang du classement national avec un résultat inférieur de 0,4 point à la moyenne française.

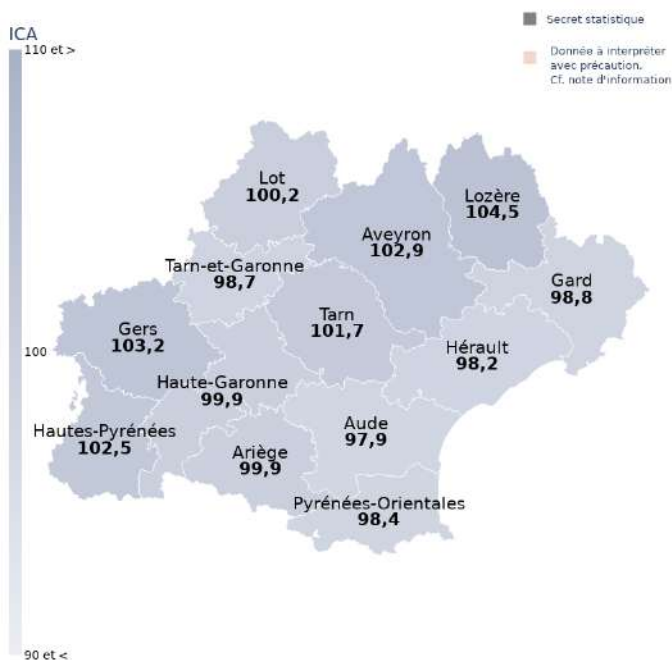
Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'Insee, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,3% en mars 2024 sur les 12 derniers mois. Le taux d'inflation tend donc à se réduire après les fortes croissances de 2023, notamment avec le ralentissement de la hausse des prix sur l'alimentation, des services, du tabac de l'énergie et des produits manufacturés. Il garde un impact sur le CA en valeur mais celui-ci est plus limité.



-0,4 %

de baisse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023

La Carte de la région



L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Lors du 1er trimestre 2024, seuls six départements sur les treize que compte la région ont enregistré une progression d'activité par rapport au 1er trimestre 2023.
- Les entreprises de la Lozère (+4,5% en valeur), du Gers (+3,2%), de l'Aveyron (+2,9%) et des Hautes-Pyrénées (+2,5%) affichent les plus fortes augmentations de leur activité, suivies de celles du Tarn (+1,7%) et du Lot (+0,2%). Quant aux structures de l'Ariège (-0,1%) et de Haute-Garonne (-0,1%), elles voient leur CA légèrement diminuer. Les entreprises du Gard (-1,2%), du Tarn-et-Garonne (-1,3%), des Pyrénées-Orientales (-1,6%), de l'Hérault (-1,8%) et de l'Aude (-2,1%) affichent, quant à elles, des résultats en deçà de la moyenne régionale (-0,4%).

*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Les 666 TPE-PME de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon enregistrent une hausse de CA de 3,8% (en valeur) au 1er trimestre 2024 comparativement au 1er trimestre 2023. Cette augmentation démontre la capacité des entreprises du secteur à faire face à l'inflation. En effet, si le taux d'inflation tend à se réduire, les prix restent à un niveau élevé et impactent toujours le secteur, très consommateur d'énergie et de matières premières. Par ailleurs, les boulangeries-pâtisseries artisanales font également face à la concurrence grandissante des boulangeries industrielles, ou des grandes surfaces alimentaires, qui proposent des produits à des prix moins élevés grâce à la vente en grande quantité. Mais l'élargissement de l'offre, notamment le développement de la restauration salée et des boissons, constitue un moteur de croissance pour toutes les structures du secteur.



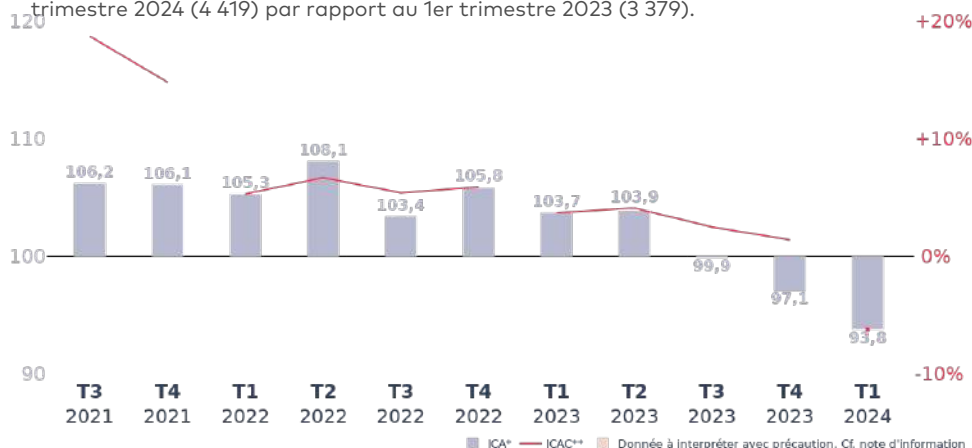
+3,8 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Construction

Les 10 327 TPE-PME de la construction de l'échantillon voient la baisse d'activité s'accroître lors du 1er trimestre 2024 : -6,2% après -2,9% lors du 4e trimestre 2023. Les difficultés se poursuivent avec une crise profonde dans le logement comme dans le non-résidentiel selon la Fédération française du bâtiment (FFB). Les mises en chantier reculent de 23,3% en janvier 2024 en glissement annuel sur trois mois, en lien avec la production de crédit qui s'effondre de 38,3% en février 2024. Le segment de l'amélioration-entretien enregistre son premier recul en glissement annuel selon la CAPEB. Les difficultés d'approvisionnement semblent, elles, en train de se résorber selon la Banque de France et les coûts des matériaux et de l'énergie se stabilisent selon la FFB, permettant de lisser les prix. Dans ce contexte, Altares indique un nombre de défaillances des entreprises de construction en progression de plus de 30% au 1er trimestre 2024 (4 419) par rapport au 1er trimestre 2023 (3 379).



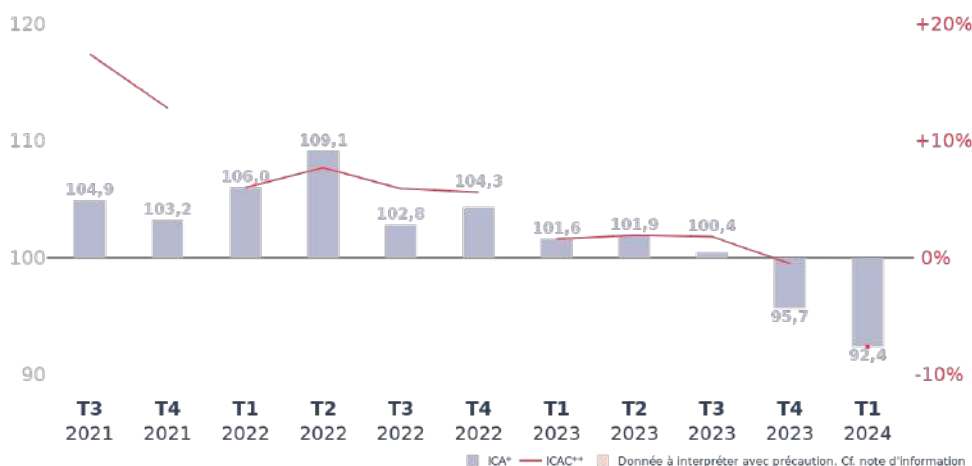
-6,2 %

de baisse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (4399C)

Les entreprises de maçonnerie restent les plus touchées du secteur du bâtiment par l'effondrement du logement neuf et du non-résidentiel. Les 2 049 structures de l'échantillon affichent un CA en recul de 7,6% au 1er trimestre 2024, après la baisse de 4,3% du 4e trimestre 2023. Dans ce contexte, les défaillances sont en forte croissance comme le constate Altares, qui révèle une hausse de leur nombre de près de 30% pour les entreprises du gros oeuvre, par rapport au 1er trimestre 2023.



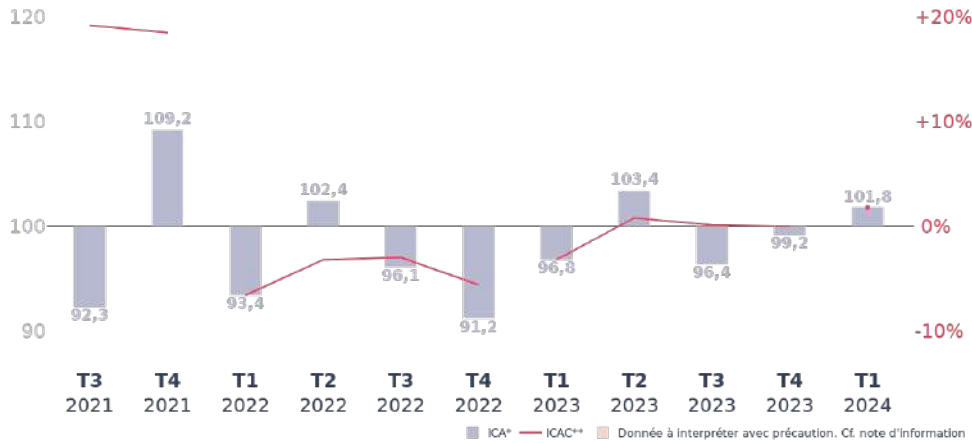
-7,6 %

de baisse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers (4511Z)

Les 458 commerces de voitures et véhicules légers de notre échantillon voient leur CA augmenter au 1er trimestre 2024 (+1,8% en valeur par rapport à la même période de l'année précédente). Selon le dernier rapport de la Plateforme automobile (PFA) réalisé à partir des données compilées de « AAA Data », pour le mois de mars 2024, les immatriculations de voitures particulières neuves ont diminué de 1% en France par rapport à mars 2023. Si l'on tient compte du fait que le mois de mars 2024 comptait deux jours ouvrés de moins que mars 2023, le marché serait en hausse de 8%. Cette progression est portée par les modèles électriques et hybrides (respectivement +11% et +23% d'immatriculations).



+1,8 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (4520A)

Les 1 450 TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon affichent un dixième trimestre consécutif de hausse d'activité (+4,8% en valeur par rapport au 1er trimestre 2023). Selon le baromètre Mobilians-Solware, le CA reste porté par l'augmentation des prix liée à la hausse du coût des pièces mais aussi à celle du coût de la main d'œuvre qui progresse encore plus vite. De plus, les paniers moyens enregistrés dans les ateliers de mécanique et de carrosserie ont augmenté en janvier et février de respectivement +5,8% et +5% par rapport à 2023, en raison du vieillissement du parc automobile passé de 11,2 ans en 2014 à 12,5 ans en 2023.



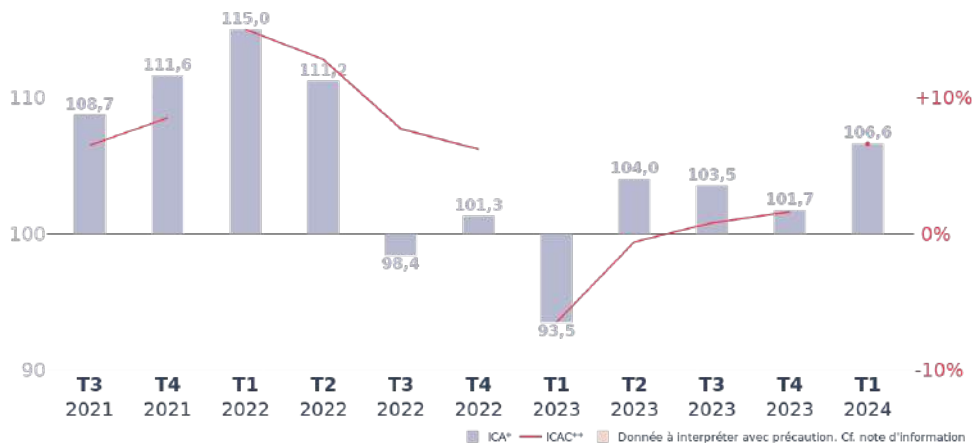
+4,8 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (4773Z)

Les 824 pharmacies de l'échantillon enregistrent un quatrième trimestre consécutif de croissance : +6,6% au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023. Cette hausse est en partie liée à un effet de base favorable, avec la nette baisse d'activité affichée un an plus tôt. La diminution du nombre de pharmacies se confirme selon le site vie-publique.fr : chaque mois, ce sont 25 pharmacies qui ferment et le pays a perdu près de 4 000 pharmacies entre 2007 et 2023. Cette baisse renforce la désertification médicale qui ne doit pas uniquement être regardée sous l'angle de l'accès difficile aux médecins. Par ailleurs, selon l'ANSM, à fin janvier 2024, près de 5 000 signalements de rupture ou risques de rupture étaient enregistrés, soit une hausse de plus de 30% par rapport à 2022.



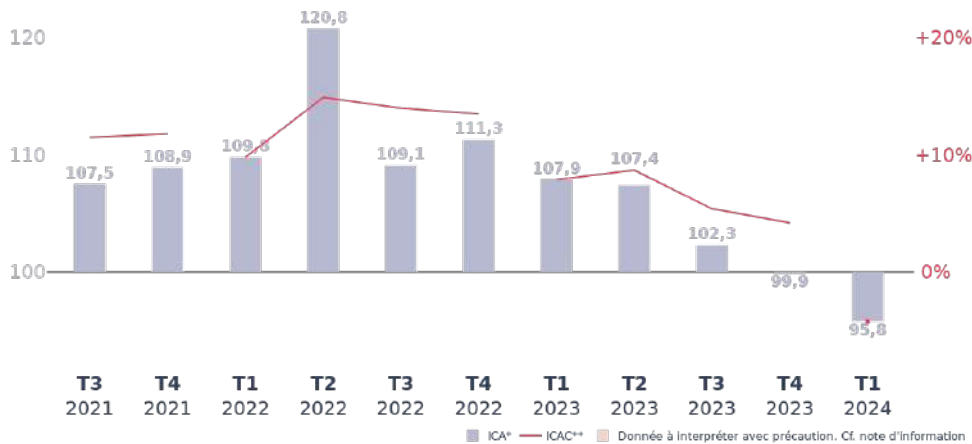
+6,6 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Transports et entreposage

Les 1 469 TPE-PME des transports et de l'entreposage de l'échantillon voient leur CA diminuer de 4,2% en valeur au 1er trimestre 2024. Le CA avait déjà reculé au 4e trimestre 2023 après 11 trimestres consécutifs de hausse. Dans le contexte inflationniste actuel, la baisse de la demande entraîne une diminution de la demande de transport de marchandises qui impacte l'activité du secteur.



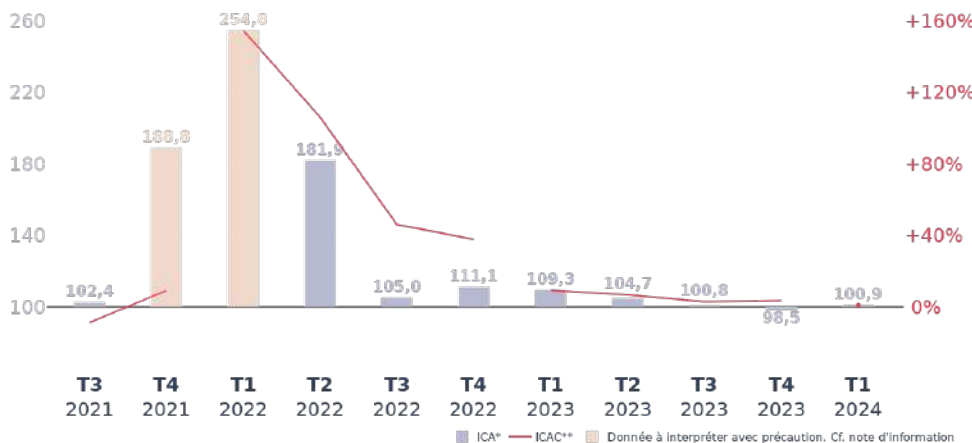
-4,2 %

de baisse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Hébergement et restauration

Les 5 716 structures de l'hébergement et restauration enregistrent une hausse de CA de 0,9% (en valeur) au 1er trimestre 2024, après la baisse du trimestre précédent. Si l'inflation ralentit, les ménages continuent toutefois de surveiller leurs dépenses, d'où cette hausse modérée de l'activité. Mais le dynamisme des arrivées de touristes étrangers, dans la continuité de 2023, ainsi que la tenue prochaine des Jeux Olympiques, devraient permettre au secteur d'enregistrer de bons résultats cette année.



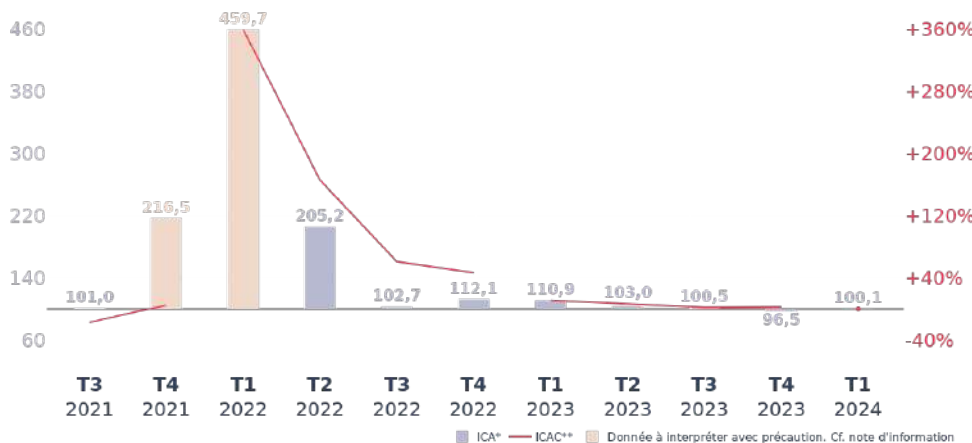
+0,9 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Restauration traditionnelle (5610A)

Les 2 590 restaurants traditionnels de l'échantillon ont vu leur CA croître légèrement au 1er trimestre 2024 (+0,1%). Pour Food Service Vision, qui publie sa Revue stratégique, le début d'année n'a pas été très porteur pour le secteur au niveau national. Si la fréquence des visites s'est maintenue sur les trois premiers mois de l'année, les clients ont toutefois arbitrés sur le contenu de leur repas : 56 % d'entre eux ont sacrifié au moins une composante (en majorité l'entrée). En dépit de ce démarrage en demi-teinte, Food Service Vision anticipe une hausse de CA pour le secteur en 2024, portée par une forte activité touristique et un maintien des flux professionnels ainsi qu'une inflation des cartes modérée voire stabilisée.



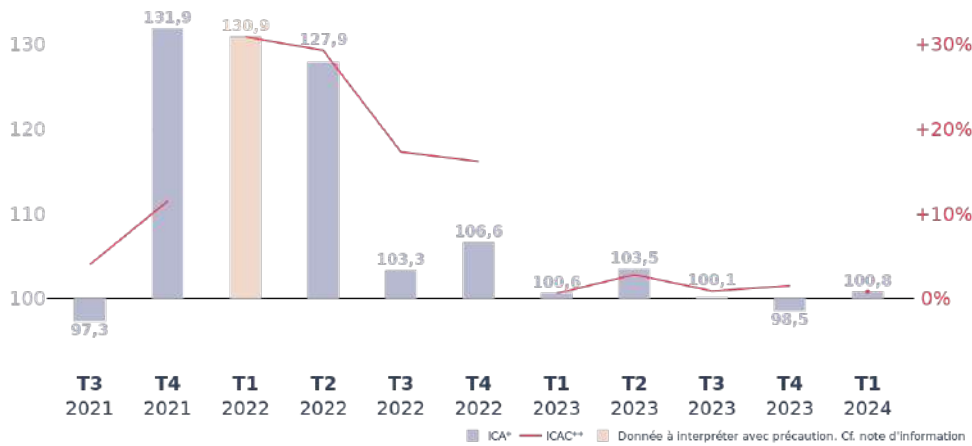
+0,1 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Restauration de type rapide (5610C)

Les 1 197 professionnels de la restauration rapide de l'échantillon voient leur CA augmenter de 0,8% en valeur au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023. Le secteur, à l'instar de la restauration traditionnelle, a démarré l'année au ralenti. Xerfi anticipe toutefois une demande globalement dynamique en 2024. Sur l'année, le CA du secteur serait également porté par la revalorisation des prix en lien avec la montée en gamme de l'offre. Mais celle-ci devra se faire dans des proportions raisonnables afin d'éviter que les clients ne se dirigent vers les autres circuits du prêt-à-manger (corners de GSA, boulangeries, etc.).



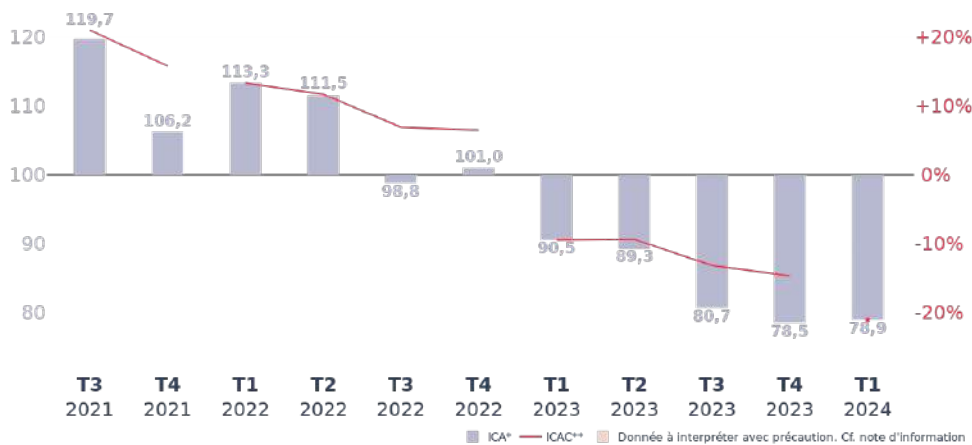
+0,8 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Agences immobilières (6831Z)

Les 1 270 agences immobilières de l'échantillon voient leur activité continuer de se dégrader, et ce, pour le 5e trimestre consécutif : -21,1% au 1er trimestre 2024 après -21,5% au 4e trimestre 2023. Selon le site Meilleurtaux, après avoir atteint un pic en fin d'année 2023, les taux d'intérêt sont sur une tendance baissière depuis le début d'année 2024 (3,9% sur 20 ans et 4% sur 25 ans). Les banques sont repassées dans une phase de conquête client et sont prêtes à faire des efforts. Toutefois, le nombre de transactions devrait baisser de 10% en 2024 selon la FNAIM (à 800 000 environ sur l'année). L'offre de biens disponibles se reconstitue et ne devrait plus constituer un frein mais la baisse des prix doit s'accélérer pour redonner du pouvoir d'achat aux acheteurs.



-21,1 %

de baisse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Coiffure (9602A)

Après la légère baisse du précédent trimestre, les 1 553 entreprises de coiffure de l'échantillon voient leur activité repartir à la hausse au cours du 1er trimestre 2024 (+4,9%). Ce résultat s'inscrit dans la tendance des défaillances mesurée par Altarea : après avoir atteint des records début 2022 (+84%) puis début 2023 (+49%), le secteur parvient à limiter leur hausse à +5%. L'étude de marché Skema Conseil présente divers facteurs pouvant influencer positivement ou négativement sur l'activité : d'un côté, arbitrage des clients sur les dépenses, espacement des visites, impact du télétravail ou du « Do it Yourself », marché de plus en plus concurrentiel avec la coiffure à domicile, les chaînes low cost... Et de l'autre, l'émergence de nouveaux concepts et une diversification des services proposés (prestations forfaitaires de beauté, prestations haut de gamme ou spécifiques), mais également une nette hausse de la demande masculine, notamment pour les coupes de barbe. Dans ce contexte, Xerfi prévoit une hausse d'activité de 3% sur l'année.



+4,9 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.
- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 65 000 entreprises au niveau régional. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
- Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.
- Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.
- L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.
- Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.
Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)
 - Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
 - Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.
- Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur www.bibliordre.fr

Infographie réalisée par :